

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	25 (1979)
Heft:	7-8
Rubrik:	Chronique philatélique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique philatélique

Des timbres-télégraphes à Berne

Récemment s'est ouverte à Berne une exposition consacrée à l'histoire du télégraphe, de ses origines à nos jours. Cette manifestation est organisée par les P.T.T. grâce à une collection prêtée par M. Eugen Merki, de Bâle. Ce sont les timbres-télégraphe suisses et leurs oblitérations qui constituent l'essentiel de l'exposition. Le service télégraphique suisse est né en 1852, par la mise en service de la ligne Zurich — Saint-Gall. D'autres lignes furent créées rapidement. Les bonnes expériences réalisées avec les timbres-poste encouragèrent l'édition de timbres-télégraphe permettant de payer d'avances les taxes télégraphiques. La première série de timbres parut en 1868. Le public avait cependant de la peine à saisir la structure complexe des taxes télégraphiques. Et, comme le commun des mortels, n'envoyait que très rarement des télégrammes, les nouveaux timbres furent peu utilisés. Leur existence prit fin en 1886 déjà, date à laquelle on les a remplacés par des timbres-poste.

Rarement collectionnés, les timbres-télégraphe offrent au spécialiste un champ d'activité très vaste. Les diverses sortes de papier utilisées pour les éditions de 1868, 1877 et 1881, les innombrables nuances de couleurs et avant tout les oblitérations des bureaux télégraphiques et téléphoniques fort nombreux à l'époque, laissent une large place à la recherche.

(A.T.S.)

Emission de timbres-poste par l'administration des Nations unies et par le Gouvernement

L'administration postale des Nations unies, à Genève, a émis le 9 mars deux timbres-poste spéciaux consacrés à l'organisation d'aide en cas de catastrophe « Undro ». Ces timbres, valant respectivement 30 centimes et 1,50 F, sont exclusivement destinés à l'affranchissement des correspondances déposées au Palais des Nations. Un service spécial de vente et d'oblitération a fonctionné le 9 mars au Palais des Nations.

De son côté, le Gouvernement de la principauté du Liechtenstein a émis le 8 mars cinq timbres-poste valant 40 centimes, 80 centimes (2 fois), 90 centimes et 1,10 F. Un timbre d'oblitération spécial a été créé pour le premier jour d'émission. Ce timbre sera employé exclusivement par le service philatélique officiel à Vaduz. (A.T.S.)

A propos de la philatélie marocaine et de leurs émissions

Ce sujet qui doit être évoqué est surtout destiné aux philatélistes marchands et collectionneurs afin de leur démontrer tout l'intérêt que la Philatélie marocaine mérite et qui doit mettre fin à une situation plutôt anormale et confuse.

En premier lieu il faut retenir que la Philatélie est née à une date qui remonte bien au-delà de la première apparition des premiers timbres à effigie.

Le Maroc pour sa part en fait partie depuis cette date.

A cette époque la correspondance, ainsi que le courrier, étaient acheminés soit à pied ou à cheval faute de toute autre locomotion, chemins de fer, autos et avion.

Nous ne pouvons que nous féliciter du bienfait de cette évolution.

La correspondance recevait au départ une oblitération, cachet et date avec lieu de destination. Celui du Maroc était rédigé en Berbère.

Il y a lieu de retenir que ce genre de correspondance est très recherché depuis passablement de temps par de nombreux philatélistes.

L'apparition des premiers timbres à effigie date de 1840 et fut émis par la Grande-Bretagne, la France et la Suisse ainsi que par d'autres pays.

Les premières séries émises par le Maroc sont apparues en 1896 (Poste locale, courrier espagnol suivi par la Poste « Chérifin » 1912/13 et Bureaux français 1890 à 1907).

A partir de cette date le protectorat a suivi jusqu'à 1917 et jusqu'à l'indépendance en 1956. Le Maroc n'a pas manqué de suivre l'évolution de tous les pays.

Il faut retenir à ce sujet que les belles émissions (tête-bêche, fleurs, animaux, poissons, tapis, etc.) sont de tout intérêt.

Quant à l'aviation, ce sont de belles séries qui ont été émises à partir de 1922 à ce jour.

Pour ma part, je dois avouer qu'en tant que Suisse, je me suis penché sur la Philatélie marocaine et je ne le regrette pas, bien au contraire. Aussi, je me tiens bien volontiers à la disposition de ceux qui seraient intéressés ainsi que pour tous renseignements.

Ch. O. Bührer
8, rue D. Orbey
67000 Strasbourg